

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

tenir il en faut à peu près le cinquième toutes les années, le quart environ se prend dans l'étranger, ensorte que pour les 4 Régimens avoués il ne faut par an que 7 ou 8 cents hommes tout au plus ; on comte que dans le canton il y a environ 50 mille homes portant armes, en comparant ces deux somes on verra bien que ce n'est pas le service qui dépeuple. Les nations come les particuliers sont sujettes a des deffauts, c'est au gouvernement à les prévenir, come l'éducation les corrige chez les individus. »

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance d'été à Cully, le mercredi 31 août 1932.

Après La Côte, Lavaux. En 1931 nous étions allés sous les ombrages de Coppet ; cette année nous verrons le pays où la vigne est reine. C'était un devoir ; nous n'étions jamais allés à Cully ; c'était aussi un plaisir d'apprendre un peu de l'histoire de cette terre si harmonieusement modelée.

Quand M. Marius Perrin, président, ouvrit la séance, la salle du Tribunal était pleine non seulement de membres de la société, mais aussi d'habitants de Cully qui étaient venus manifester leur intérêt pour le passé de leur jolie cité. La Municipalité avait eu l'heureuse idée d'exposer dans la salle d'anciens sceaux, une canne de justice à pommeau d'argent et deux petits canons de bronze de 1639, aux armes de la commune de Villette, dont les gueules pacifiques étaient braquées sur l'assistance.

M. Perrin salua la présence des invités, parmi lesquels

M. Chuard, ancien président de la Confédération, M. Bujard, conseiller d'Etat, M. Foscale, préfet de Lavaux, MM. Mœri et Carroz, qui représentaient la commune de Cully ; M. Cossy, syndic de Saint-Saphorin ; les délégués des sociétés amies, M. le Dr Dubi, de Berne, et MM. Thévenaz et Hurni, de Neuchâtel. Il exprima à la ville de Cully et à la contrée de Lavaux la sympathie des membres de notre société, affligés de l'orage de grêle qui vient de ravager le vignoble. Puis il fit à grands traits l'histoire de Cully, station lacustre, localité romaine. Bacchus était-il adoré à Cully, comme on l'a déduit d'une inscription du Musée de Genève ? Il semble bien que ce n'est qu'une légende. L'histoire de Cully au moyen âge est mal connue. C'était un bourg qui faisait partie de la paroisse de Villette et ne possédait qu'une chapelle. Ses habitants étaient des sujets fidèles de leur évêque, qui leur octroya les mêmes franchises qu'aux bourgeois de Lausanne. Malgré cela, leur résistance à la Réforme fut courte et toute la contrée se convertit aux nouvelles doctrines. Plus tard Cully put s'enorgueillir de la belle conduite de ses hommes dans les deux batailles de Villmergen et surtout de la pure et noble figure de Davel.

L'éloquente péroraison de M. Perrin fut saluée d'applaudissements qui montrèrent que ses paroles étaient allées au cœur de tous les assistants.

Sept nouveaux membres furent ensuite admis ; ce sont :

M^{me} Germaine Wyssa-Jaccard, à Lausanne ;

MM. Jules Cordey, inspecteur scolaire, Lausanne ;

Charles Cuénoud, ancien négociant, Cully ;

Louis Decollogny, président du Vieil Orbe, Orbe ;

Charles Develey, Dr vétérinaire, Orbe ;

Paul Perrèt, conseiller d'Etat, Lausanne ;

Charles Verrey, colonel, Lausanne.

Comme il sied au centre du plus important vignoble vaudois, la vigne eut l'honneur du premier travail. M. *Albert Burmeister* présenta ce qu'il appelle modestement *Quelques notes sur les vignes de Payerne à Lavaux*. Cette étude devant paraître dans la *Revue historique vaudoise*, comme les deux autres qui furent lues à Cully, je me bornerai à dire que M. Burmeister, qui connaît à fond toutes choses payernoises, raconta la constitution de ce beau domaine et son histoire jusqu'à nos jours, nous initia à son administration et à la condition des vigneron, et tira des cahiers des partisseurs une foule de détails comiques ou émouvants sur les vicissitudes qui sont le lot des vigneron de toujours, forte race qui malgré les épreuves poursuit son labeur opiniâtre.

A ce propos, M. Chuard, qui fut directeur de la Station viticole, rappela la coutume du « pot aux bourgeois », prélevé à Corcelles près Payerne quatre ou cinq fois par an jusqu'en 1890 sur le produit des vignes que la commune possède à Lavaux, et l'émotion qui saisit tout Corcelles quand, en 1888, le nouveau fut atteint de la « casse » ; les ménagères accusées à tort d'avoir mal nettoyé les channes qui servaient à la distribution ; la Station viticole consultée et le traitement à la grosse lie qui, appliqué pour la première fois, guérit le vin et apaisa les esprits.

Professeur, comme M. Burmeister, au Collège de Payerne, M. *Henri Perrochon* traite un sujet tout différent : *Gæthe et le Pays de Vaud*. Travail littéraire, diront quelques-uns. Et pourquoi pas ? L'histoire littéraire est de l'histoire aussi. D'ailleurs c'était nouveau, malgré les nombreux travaux parus à l'occasion du centenaire de la mort du grand homme. Nous avons suivi avec un plaisir constant l'Olympien dans le voyage qu'il fit en 1779 avec le grand-duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar, admirant la contrée, le labeur de

nos paysans, le régime bernois ; ce fut pour lui la révélation d'un monde inconnu.

Puis M. Perrochon analysa les œuvres inspirées chez nous par Gœthe et son influence sur les écrivains et les penseurs vaudois. Leur admiration n'a pas toujours été sans réserves ; son scepticisme égoïste déplaisait fort à Vinet. Depuis un demi-siècle l'attitude des Vaudois est devenue plus compréhensive à l'égard de Gœthe, force saine, opposée aux tendances destructrices de l'individu.

La dernière communication fut *Une demande en mariage*. Il s'agit, nous dit M. Charles Gilliard, de François de Crousaz, qui vers 1607 demanda la main de Claudine Loys. Le brouillon de la lettre — ou du discours, on ne sait — est aux Archives cantonales, où M. Gilliard l'a découvert là où il n'avait que faire. Le tour respectueusement solennel de l'auteur et le commentaire dont M. Gilliard orna le document amusèrent fort.

Sur ce, l'heure de dîner étant venue, la nombreuse assistance s'achemina, chacun devisant de ce qui l'avait le plus charmé, vers la salle Davel. Le dîner fut servi par les soins experts du tenancier de l'Hôtel de Ville. Cully et Payerne avaient eu l'amabilité d'offrir un vin d'honneur exquis.

Au dessert, sous la présidence pleine de verve de M. Perin, ce fut un échange de paroles courtoises. M. Mœri, conseiller municipal de Cully, souhaita la bienvenue à ses hôtes ; M. Bosset, syndic de Payerne, parla des liens qui unissent la Broye et Lavaux ; MM. Bujard, conseiller d'Etat, et Foscale, préfet de Lavaux, mirent en relief les peines et l'énergie du vigneron ; M. le Dr Dubi, au nom de la Société d'histoire du canton de Berne, et M. Thévenaz, au nom de celle du canton de Neuchâtel, saluèrent aimablement leur sœur vaudoise. Et pour qu'on terminât par une bonne action, une collecte faite sur la proposition de

notre ancien président, M. Maurice Barbey, pour les vignerons victimes de la grêle, produisit 250 francs.

Avant de quitter Cully, on s'en alla par groupes visiter la maison Sordet et son bel escalier sculpté du XVI^{me} siècle, et dans l'arrière-boutique de l'épicerie Cuénoud une charmante chapelle ornée de fresques de la même époque.

La seconde partie de la séance devait se passer dans l'église de Saint-Saphorin. Les Chemins de fer fédéraux ayant bien voulu accorder un arrêt non prévu à l'horaire, nous fûmes bientôt dans le vieux bourg aux maisons serrées qui s'accrochent à la pente. On grimpa par la rue étroite ; sur la place, à l'ombre du haut clocher carré, il faut lever les yeux vers l'enseigne de l'auberge de l'Onde, le fier vaisseau aux voiles gonflées. On s'assit dans la belle nef gothique pour entendre M. le pasteur Vaney décrire avec chaleur son église, qui a été artistement restaurée par MM. Burnat et Nicati, et en raconter l'histoire. Le joyau de l'édifice est le vitrail où l'évêque Sébastien de Montfalcon s'est fait représenter en donateur, vêtu d'une chasuble de brocard, à genoux devant la Vierge et saint Symphorien, vitrail restauré par le maître verrier Hosch. Des groupes s'y attardent, d'autres tentent de déchiffrer l'inscription romaine de l'entrée ou admirent le miliaire si parfaitement conservé. — Cependant au sortir de l'église on nous arrête, une surprise nous attend : la commune de Saint-Saphorin offre aux dames le thé, aux messieurs le coup de l'étrier.

Soyez remerciés, vignerons de Lavaux, que le malheur venait de frapper et qui nous avez reçus de si grand cœur !

H. M.